

LE THON ROUGE EXCLU DES MENUS A MONACO

Les restaurateurs et commerçants de la principauté de Monaco (32 000 habitants) ont décidé de ne plus commercialiser de thon rouge. *"Cet accord doit beaucoup à l'engagement du prince Albert II et à sa fondation, consacrée à la protection de l'environnement"*, commente le Fonds mondial pour la nature (WWF), partenaire de l'opération. Le WWF appelle au boycottage de l'espèce surexploitée partout dans le monde.

Quelque 80 % de la production sont absorbés par le Japon. La consommation en Europe n'est cependant *"pas négligeable"*, selon le WWF. Les thons en conserve appartiennent à d'autres espèces, mais le thon vendu frais sur les étals ou au restaurant peut être du thon rouge. Les ONG réclament une fermeture temporaire de la pêche, afin d'évaluer l'état du stock et de réformer sa gestion.



LE MONDE | 06.04.09 | 14h49 • Mis à jour le 06.04.09 | 14h49

Actualités
Le Monde.fr